



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 23 octobre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 35

Convocation du Conseil Municipal :
le 9 octobre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 26 octobre 2006

**Aménagement d'une fontaine intégrant une oeuvre d'art avenue de
Paris / rue Terraudière - Marché N°06222M006 - Avenant n°1 d
'augmentation de la masse de travaux**

Président :
Alain BAUDIN

Présents :

Adjoints :

Françoise BILLY, Gérard NEBAS, Luc DELAGARDE, Guillaume JUIN, Rodolphe
CHALLET, Amaury BREUILLE, Robert PLANTECOTE, Jacques LAMARQUE,
Gérard ZABATTA, Michel GENDREAU, Jeanine BIMES, Nicole GRAVAT

Conseillers :

Rémy LANDAIS, Andrée CHAREYRE, Nathalie BEGUIER, Annie COUTUREAU,
Elsie COLAS, Bernard JOURDAIN, Danièle GANDILLON, Michel PAILLEY, Yannick
TARDY, Marie-Edith BERNARD, Catherine REYSSAT, Alain GARCIA, Franck
GIRAUD, Marc THEBAULT, Stéphane TRONEL, Claudie LAROCHE

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Gilles FRAPPIER donne pouvoir à M. Alain BAUDIN ; Mme Geneviève RIZZI donne
pouvoir à M. Gérard ZABATTA ; Mme Valérie UZANU donne pouvoir à Mme Nicole
GRAVAT ; Mme Isabelle RONDEAU donne pouvoir à M. Amaury BREUILLE ; Mme
Madeleine CHAIGNEAU donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE ; Mme Elisabeth
BEAUVAIS donne pouvoir à M. Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

Paul SAMOYAU

Conseillers :

Joël RENOUX, Dominique GUIBERT, Jean-Louis EPPLIN, Karen NALEM, Catherine
DEGUERCY, Françoise HALAT, Jacqueline LEFEBVRE, Michelle LE FRIANT,
Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 octobre 2006

DELIBERATION D20060447

ESPACES VERTS ET NATURELS

**Aménagement d'une fontaine intégrant une oeuvre d'art avenue
de Paris / rue Terraudière - Marché N°06222M006 - Avenant n°1
d'augmentation de la masse de travaux**

Monsieur Alain BAUDIN Maire expose :
Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,
Après avis de la Commission d'Appel d'Offres
Sur proposition du Maire,

Dans le cadre de la négociation du lot n°1 « *Génie Civil – Etanchéité – revêtements* » de la fontaine Avenue de Paris / rue terraudière, un prix pour terrassement dans un sol rocheux dur avait été inscrit, pour mémoire, dans le bordereau de prix sans toutefois être repris dans le montant de l'offre par méconnaissance du terrain (pas de quantité).

Lors de l'exécution des terrassements, il a été constaté la présence de roche dure pour un volume de 40,40 m³ (soit environ 1/3 du volume terrassé). Cette quantité appliquée au prix indiqué sur le bordereau du marché induit une plus value de 3 765,28 € HT ; ce qui constitue une augmentation nette de la masse des travaux de 5,61 % et entraîne la passation d'un avenant.

Incidences sur le marché

	HT	TTC
Ø Montant du marché initial	67 023,70 €	80 160,35 €
Ø Montant de l'avenant n° 1	3 765,28 €	4 503,27 €
Ø Montant du marché après avenant n° 1	70 788,98 €	84 663,62 €

La dépense est inscrite au chapitre 83003001 - Fonction 8241 – Article 2314.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 9 octobre, a émis un avis favorable.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n° 1 du marché n° 06222M006 d'un montant de 3 765,28 € HT
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cet avenant

LE CONSEIL ADOPTE

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 12

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER